

Document à remettre impérativement au personnel encadrant des services extrascolaires

ENFANT :

Sexe : F ☐ M ☐ **Date de naissance :** / / **École et classe :**

N° allocataire CAF ou MSA..... (fournir attestation quotient familial CAF ou MSA)

Si MSA, cocher la case ☐

Régime alimentaire particulier / PAI :

Médecin traitant : Nom : **Téléphone :**

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT*

*S'il ne s'agit pas des deux parents, joindre les pièces justifiant de l'autorité légale sur l'enfant (jugements...) et préciser :

☐ Père ☐ Mère **Autre :**

Préciser si les parents sont : ☐ mariés ou concubins ☐ séparés ou divorcés ☐ veuf ou veuve

RESPONSABLE 1

RESPONSABLE 2

Nom		
Prénom		
Adresse		
Code		
Postal Ville		
Adresse mail		
Tél domicile		
Tél portable		

Personnes à prévenir en cas d'urgence (par ordre de priorité) :

1. NOM :	Prénom :	Tél :
2. NOM :	Prénom :	Tél :
3. NOM :	Prénom :	Tél :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (une pièce d'identité pourra être demandée à la personne qui viendra récupérer l'enfant)

NOM Prénom:	Tél :	En qualité de :
NOM Prénom:	Tél :	En qualité de :
NOM Prénom:	Tél :	En qualité de :

AUTORISATION DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL :

JE SOUSSIGNÉ(E), RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT DÉSIGNÉ CI-DESSUS :

- ☐ m'engage à fournir la copie de l'assurance extrascolaire et la copie du carnet de santé (vaccination) de mon enfant au moment de l'inscription
- ☐ autorise l'équipe éducative à filmer ou à photographier mon enfant et ce, uniquement dans le cadre de communication (journaux, site ou bulletin de la CCAM...)
- ☐ déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'accueil (horaires, adhésion,...)
- ☐ déclare adhérer aux règlements intérieurs de l'accueil, de la restauration scolaire et avoir transmis l'information à mon enfant.
- ☐ autorise les agents de service à faire prendre en charge mon enfant par les services de secours
- ☐ décharge les organisateurs de toute responsabilité d'accident qui pourrait survenir en dehors des heures d'accueil
- ☐ déclare exacts les renseignements ci-dessus.

Fait àle..... (signatures précédées de la mention «lu et approuvé»)

1. INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS DE

Choix	Type	Libellé	Inscription du mercredi		Formalités
☐	PERMANENT	L'enfant sera inscrit systématiquement tous les mercredis de l'année scolaire ou de façon régulière 1 à 3 fois dans le mois.	Matin		Inscrire et prévenir en cas d'absence, impérativement avant le mardi 12h (J-1)
			Repas du midi		
			Après-midi		
☐	OCCASIONNEL	L'enfant sera inscrit de façon ponctuelle et irrégulière.	Journée		

ATTENTION

Seule l'admission validée par la Directrice ou le Directeur du centre de loisirs vaut inscription définitive. Une rencontre est donc obligatoire. La présence de l'enfant devra impérativement être confirmée ou infirmée au plus tard le mardi précédent avant 12h, sous réserve des places disponibles.

Fait à le

Signatures (précédées de la mention « lu et approuvé »)

Pôle des services publics - 21 place du Corps Franc Pommies 65500 VIC EN BIGORRE -
Tel. 05 62 31 68 84 / E-mail : service.enfance@adour-madiran.fr - Site internet : www.adour-madiran.fr